

LA FORÊT D'ORLÉANS

Présentation :

La forêt d'Orléans est une forêt domaniale. Jadis appelée forêt des Loges, la forêt d'Orléans d'alors couvrait environ 150 000 hectares. Elle devient royale à la fin du X^e siècle. Très abîmée à la fin du XVIII^e siècle, la forêt est classée domaniale en 1848, et les services de l'Office national des forêts se chargent de la reboiser dès le début du XIX^e siècle.

La forêt d'Orléans a une superficie de 50 000 hectares environ sur 35 communes, dont 35 000 hectares de forêt domaniale ; ce qui en fait la plus vaste forêt domaniale de France métropolitaine. La forêt est encerclée par la Beauce au nord, le Gâtinais à l'est et le Val de Loire au sud ; elle s'étend au nord de la Loire sur un vaste arc de cercle d'environ 60 km de longueur, d'Orléans à Gien, et de 5 à 20 km de largeur.

Elle comprend trois grands massifs reliés entre eux par des bois privés :

- à l'est : le massif de Lorris, environ 14 400 ha (nord-est, est et sud-est de Sully-sur-Loire) ;
- au centre : le massif d'Ingrannes, environ 13 600 ha (autour d'Ingrannes et Sully-la-Chapelle) ;
- à l'ouest : le massif d'Orléans, environ 6 600 ha (immédiatement au nord d'Orléans).

Saran est située dans ce dernier secteur

Parcours :

Départ. Coordonnées GPS : N 47°57'38" – E 1°53'45". Adresse : allée Chopin.

1 Départ du parking allée Chopin. 2 Prendre la route du Cormier Blanc à droite. 3 Prendre la route des Tailles Gillette à gauche. 4 Traverser la route forestière du Roi. Continuer jusqu'au carrefour du Chêne brûlé. 5 Face à vous, prendre le circuit du Chêne Brûlé puis franchir l'allée du Chêne Brûlé pour continuer ce circuit dans le bois. 6 À l'intersection avec la rue du Chêne Couronné, prendre à gauche. 7 Face au champ, se diriger sur la gauche puis prendre encore à gauche. 8 Dans le bois, prendre à droite à une intersection. 9 Retraverser l'allée du Chêne Brûlé en suivant le sentier dans le bois en face. 10 Traverser la route forestière d'Ardelet pour continuer le sentier dans le bois. 11 À la jonction, prendre la route du Chêne Couronné pendant quelques mètres et tourner à gauche dans le bois pour rejoindre la route Parisienne. 12 Prendre à droite la route Parisienne. 13 À la maison forestière des Tailles Gillette, passez sous le rail de béton de l'aérotrain* et emprunter un chemin à gauche qui longe ce rail, la route forestière des Fosses Guillaume. 14 Rejoindre le parking de l'allée Chopin.

* L'aérotrain

En 1961, l'ingénieur Jean Bertin redécouvre le coussin d'air. L'aérotrain est né. Plusieurs prototypes sont construits à partir de 1966, et, en 1974, le modèle propulsé par turbo réacteur est chronométré à plus de 430 km/h. Quelques mois plus tard le gouvernement annonce qu'il cesse de soutenir le projet et Jean Bertin décède peu après. Depuis plus de 40 ans une longue cicatrice taillée la campagne, témoignage immobile de cet immense gâchis.



Le rail de l'aérotrain

SARAN, UNE

VILLE À LA CAMPAGNE

Présentation :

Ville limitrophe d'Orléans, aujourd'hui complètement intégrée dans l'agglomération orléanaise, Saran a su conserver son esprit de ville à la campagne tout en offrant des services dignes d'une ville de 15 000 habitants.

Parcours :

Départ. Coordonnées GPS : N 47°57'10" – E 1°52'24.8". Adresse : rue de la Fontaine. Parking château de l'Étang*.

1 Départ du parking. Prendre l'allée de tilleuls à gauche et contourner la mairie par la droite. Passer devant le gymnase et l'école maternelle. Traverser la rue prendre à droite puis tout de suite à gauche la rue de l'Orme au Coin. Avant le pont, prendre la rue de la Médecinerie, direction le lac. 2 Continuer sur la rue pour contourner le lac par la gauche. Prendre ensuite à droite un chemin qui contourne le lac et continuer en contournant la butte arborée par la gauche en suivant un chemin herbeux qui longe la bretelle d'auto-route. 3 Retour sur la rue de l'Orme au coin, passer sous le pont et prendre tout de suite à gauche un chemin qui longe la bretelle d'auto-route. 4 Traverser le petit fossé et suivre le chemin qui longe l'ancien aérodrome de Saran. À la vue d'immeuble de 3 étages sur la droite, prendre un chemin qui mène ensuite à la rue des Chimoutons*. Prendre cette rue à gauche, traverser la rue Passe-Debout et prendre presque en face, la rue des Bordes. 5 Continuer sur la rue des Bordes pratiquement jusqu'au pont, prendre à droite le sentier des Aydes aux Toits avant le pont, continuer jusqu'à la rue des Barbins et continuer sur le sentier presque en face légèrement sur la droite. 6 Au bout du sentier, prendre à gauche la rue de Pimelin puis rentrer dans le lotissement sur la droite et continuer sur ce chemin des Bourdins. Au bout, prendre à droite le chemin du Moulin, traverser la rue Anatole-Fauchoux, prendre la rue du Ran d'Abas en face, traverser la rue des Poiriers et continuer jusqu'à un chemin sur la gauche qu'il faut prendre. 7 Suivre la lisière du bois en prenant le chemin à droite qui s'enfonce dans le bois. Au bout du chemin, prendre à gauche jusqu'à la rue de la Fassièrre. Remonter la rue en prenant à droite jusqu'au champ. On peut apercevoir la ferme des Brosses sur la droite. 8 Prendre la route à gauche et avant le pont au dessus de l'auto-route,

prendre le chemin herbeux à droite qui longe l'auto-route. Continuer jusqu'à la lisière d'un bois et suivre le chemin sur la droite. On contourne le champ. Suivre ce chemin jusqu'à la rue du Ran d'Abas puis prendre à gauche cette route et la suivre jusqu'à une intersection de 4 routes. 9 Prendre à droite la rue de la Pelleterie puis sur la gauche, prendre une venelle qui mène à un bois. Sortir ensuite par l'allée du Bois Bouchet. Nous revoici sur la rue de l'Orme au Coin qu'il faut prendre vers la gauche jusqu'à l'intersection avec la rue du Bourg. Cette fois prendre à gauche puis à droite pour arriver à un parking. Passer devant la station de camping-car et prendre un chemin qui va longer l'étang par la gauche. 10 Arrivé au pont, continuer le chemin à gauche dans la forêt qui longe un chenal et à l'intersection avec un autre chemin prendre à gauche dans la forêt. En continuant jusqu'à une autre intersection, prendre à droite. Continuer ce chemin jusqu'à une intersection et prendre à droite. 11 Arrivé à un chemin qui mène jusqu'au château de l'Étang*, on peut apercevoir celui-ci parfois (en fonction de la période de l'année et du temps) au bout de ce chemin à droite. Mais traverser en continuant tout droit sur le sentier en prenant un chemin à gauche qui longe la lisière de la forêt. Tourner à droite pour rejoindre le château en longeant le centre équestre.

* Le château de l'Étang

Le château a été construit au XV^e siècle, tout d'abord simple maison carrée. Il connut pendant des siècles différents propriétaires dont l'un d'entre eux effectuera vers la moitié du XIX^e siècle un grand remaniement du bâtiment avec une architecture à la fois Second Empire et Solognote. Il y est rajouté vers 1900 la serre de style « Baltard ».

Le château est situé dans les bois, sur un terrain argileux et très imperméable. Il arrive assez régulièrement qu'après de fortes pluies, le bois soit détrempé. Des étangs y ont donc été agréablement aménagés.

Propriété de ville en 1983, le château fut restauré pour devenir une galerie d'expositions, et accueillir des services et associations dans les parties supérieures. La serre est utilisée pour célébrer les mariages et le parc dont les bois ont été rachetés par la ville au début des années 2000 fait aujourd'hui le bonheur des promeneurs.



Le château de l'Étang

* Chimoutons

En cet endroit étaient parqués les moutons en provenance de la beauce. Ils y laissaient leurs déjections, d'où son nom...

SA' RAN DONNÉES



Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }  www.ville-saran.fr

